

Article 31 du Règlement

Le gouvernement canadien achète aux États-Unis de l'essence sans MMT pour effectuer ces tests. S'il utilisait de l'essence contenant du MMT, les automobiles canadiennes ne réussiraient pas les tests d'émissions.

Le MMT est non seulement soupçonné de nuire à la santé, mais il est interdit aux États-Unis depuis 1978 parce qu'il endommage les dispositifs antipollution des automobiles et augmente les émissions d'hydrocarbures de 27 p. 100 d'après les tests effectués en 1985 par le gouvernement.

Au lieu d'attendre jusqu'en 1996 pour réduire de 29 p. 100 les hydrocarbures en laboratoire, je demande au ministre d'interdire maintenant le MMT et de réduire ces émissions de 27 p. 100.

Il est temps que le gouvernement dise la vérité au sujet de ses normes sur les tests d'émissions et révèle la gravité des émissions de MTT. Ce n'est pas en effectuant des tests bidons sur les émissions qu'on protégera l'environnement, mais en effectuant de véritables réductions.

* * *

[Français]

LES COMMANDITAIRES

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, j'aimerais souligner aujourd'hui l'apport important, et malheureusement trop souvent oublié, de ceux qui appuient le milieu sportif canadien. Je veux parler évidemment des nombreux commanditaires. Tout autant que les athlètes, ils méritent nos remerciements et nos félicitations les plus sincères.

Ce sont eux, par exemple, qui permettent aux jeunes joueurs et joueuses de soccer d'évoluer sur les nombreux terrains de jeux du pays durant l'été. Ce sont eux qui contribuent à les désaltérer, à les équiper, à les véhiculer lors de rencontres sportives à l'extérieur de leur localité. Ce sont eux aussi qui collaborent aux nombreuses réceptions en l'honneur des plus méritants et qui soutiennent l'athlète de pointe vers les plus hauts sommets de sa discipline. Bref, ce sont eux qui permettent à nos jeunes de réaliser des rêves et de parvenir jusqu'au podium olympique.

Bien que les sommes qu'ils consacrent soient appréciables, c'est beaucoup plus de leur engagement profond à l'égard des valeurs fondamentales du sport amateur que nous leur sommes reconnaissants. Ils contribuent ainsi à rendre le Canada un meilleur pays où il fait bon vivre.

[Traduction]

LES PERSONNES ÂGÉES

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Monsieur le Président, dans le budget, le gouvernement a réduit de 22 p. 100 les fonds consacrés aux programmes pour l'autonomie des personnes âgées.

La ministre d'État (Troisième âge) devrait parfaitement savoir que l'indépendance est ce à quoi les personnes âgées tiennent le plus. Elles ont le droit de vivre leur vie et veulent que le gouvernement les appuie dans cet objectif. Le Programme d'aide à l'autonomie des aînés et le Programme de recherche sur l'autonomie des aînés sont importants à cette fin. Les personnes âgées tiennent à rester indépendantes et à vivre aussi longtemps que possible dans leur communauté.

La ministre doit veiller à ce que le gouvernement s'engage à les aider et rétablisse le financement de ces deux importants programmes. Aider les personnes âgées à rester indépendantes, c'est aller dans la bonne direction. Malheureusement, avec ces réductions, le gouvernement a fait un pas gigantesque en arrière.

Je demande instamment au gouvernement de revenir sur sa décision et d'aider les personnes âgées.

* * *

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, je voudrais signaler au ministre du Travail un conflit opposant son ministère et le Syndicat des travailleurs de l'automobile représentant les wagonniers. C'est à propos de la présence de PCB dans la peinture du matériel roulant sur lequel les wagonniers sont appelés à travailler.

Les wagonniers ont exprimé à maintes reprises leur inquiétude à ce sujet, et l'inquiétude et même la colère augmentent dans leurs rangs car le ministère du Travail ne semble pas vouloir s'intéresser à la question. Travail Canada n'a pas pour mission de défendre les intérêts de CP Rail et du CN, mais bien de faire respecter les règles existantes et d'assurer la sécurité ainsi que l'hygiène dans le milieu de travail.

J'inviterais le ministre à s'intéresser à la question en veillant à ce qu'on prenne des mesures à la suite de l'information qui a été dévoilée au sujet de la présence de PCB dans la peinture couvrant certains wagons et plus récemment au sujet des balanciers équilibreur sur lesquels les wagonniers doivent travailler. J'espère que le ministre fera bientôt quelque chose à ce sujet et qu'il veillera à ce que Travail Canada respecte sa mission.